



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan sobriété du gouvernement : un enfumage pour passer l'hiver ?

Aujourd'hui, 6 octobre 2022, le gouvernement a présenté son plan de sobriété qui devrait soi-disant permettre à la France de passer l'hiver sans coupure d'énergie et de réduire sa consommation énergétique de 10% en 2 ans.

Alors que la crise énergétique que nous traversons était l'occasion d'accélérer la nécessaire transition environnementale, de sortir l'énergie du marché concurrentiel et d'en faire un service public accessible à toutes et tous, d'investir massivement dans la rénovation des bâtiments et des logements, le plan exposé ce jour relève encore d'un exercice de communication, d'une politique des petits pas, sans remise en cause du système, sans contrainte pour les entreprises et sans vision à moyen et long terme.

Il en est ainsi de la baisse de température dans les logements, entreprises, locaux commerciaux et culturels et de la non-fourniture d'eau chaude dans les sanitaires des bâtiments publics alors que 12 millions de Français sont en grande précarité énergétique et que 7 millions de logements sont considérés comme des passoires thermiques.

Un grand plan d'investissement dans la rénovation des bâtiments associé à une revalorisation des métiers de la rénovation et une interdiction des coupures et limitation d'énergie auraient été des mesures d'ampleur.

Ce contexte aurait aussi pu inspirer le gouvernement sur des mesures fortes, en matière de financement de la recherche et développement pour rendre nos processus de production moins énergivores et moins impactant sur l'environnement, tout en améliorant les conditions de travail des salariés.

Cela aurait pu être l'occasion d'annoncer un plan d'investissement dans les réseaux de transports publics, qu'ils soient ferroviaires ou routiers, pour offrir une alternative crédible à la voiture individuelle pour les personnes et permettre un report modal pour le transport de marchandises.

La crise énergétique et l'explosion des prix de l'énergie – dont la cause n'est pas uniquement le conflit en Ukraine mais bien la conséquence de la dérégulation du secteur de l'énergie – engendrent des situations dramatiques pour les usagers.

Certaines entreprises en profitent pour dégrader les organisations du travail, en décalant les horaires de jour vers la nuit et/ou les week-ends. D'autres diminuent leur production en fermant des sites, des lignes de fabrication et les salariés sont mis en chômage partiel non indemnisés à 100%. La double peine pour les salariés ! La CGT exige, à minima, le maintien de la rémunération intégrant les cotisations sociales.

Des mesures de court, moyen et long terme peuvent être mises en œuvre très rapidement. La CGT a fait part de ses 25 mesures d'urgence pour l'énergie à la Première ministre.

Ces mesures s'adressent à l'ensemble des usagers, particuliers ou entreprises, aux collectivités locales et permettent d'avoir un impact sur la consommation et le coût de l'énergie, à l'exemple :

- de la sortie du marché de l'électricité et la création d'un pôle public de l'énergie ;
- du retour à un tarif réglementé de l'électricité et du gaz ;
- de la baisse de la TVA à 5,5% ;
- d'un plan massif de rénovation énergétique des bâtiments et la création d'une filière industrielle dédiée ;
- de la réduction du temps de travail à 32 heures ;
- d'un investissement massif dans les transports publics collectifs et le développement à grande échelle du fret ferroviaire et fluvial.

Montreuil, le 6 octobre 2022